

Sécurité



Zone de Police
Famenne-Ardenne

Prévention vol : quelques petits conseils utiles à rappeler à l'approche des grands congés et des départs en vacances...

Avant de partir en vacances, penser à :

- Fermer les portes, fenêtres, garage, barrière d'accès ;
- Ne pas laisser à vue les objets de valeurs (clés, argent, Gsm ...)
- Donner des signes visibles de présence lors de votre absence (éclairage aléatoire, radio...)
- Faire vider la boîte aux lettres ;
- Conserver en un lieu sûr une liste des objets identifiables, des photos de vos biens ;
- Avertir les voisins de votre absence ;
- Ne jamais montrer où vous placez votre argent ;
- Ne jamais déposer un double des clés dans le paillason, le bac à fleurs... .

De plus, la plupart d'entre nous sont aujourd'hui actifs sur les réseaux sociaux. Si ces moyens de communication présentent de nombreux aspects positifs, ils sont aussi une source considérable d'informations pour les voleurs. Dans cette optique, mieux vaut donc éviter de faire référence à votre absence (dates et durée du séjour notamment) et de publier des photos de vos vacances lorsque vous vous y trouvez toujours.

Pour rappel, la zone de police propose un service de « police-veille », entièrement gratuit, à toute personne désirant une surveillance policière de son habitation lors d'une absence prolongée.

Il est néanmoins demandé au propriétaire de mettre en place certaines mesures de sécurité pour votre habitation et de communiquer une personne de confiance qui s'occupera de votre maison pendant votre absence et pourra être appelée par la police en cas de nécessité.

Les policiers de la zone assureront dès lors une surveillance sporadique et répétée, tant de jour que de nuit, 7 jours sur 7, de votre habitation.

Comment procéder ?

Tout particulier peut faire une demande « police-veille » :

- soit en s'adressant à son poste de police
- soit en remplissant le formulaire téléchargeable sur notre site www.policelocale.be/5300 (Questions => prévention vol => Que faire en cas d'absence ?) et le renvoyer par voie postale, par mail ou par fax

« Surveillance domicile »
Rue des Trois Bosses, 4
6900 Marche-en-Famenne
Fax : 084/ 310 319

